CA Chartres Métropole : finances de l'intercommunalité

Intercommunalité · 140 292 habitants · comptes 2025

Pour l'exercice 2025, CA Chartres Métropole affichait un encours de dette de 424,9 M€, soit 3 029 € par habitant, une épargne brute égale à 24 % de ses recettes de fonctionnement et une capacité de désendettement de 10,3 ans.

Dette par habitant
3 029 €
424,9 M€ au total

Capacité de désendettement
10,3 ans
dette ÷ épargne brute

Taux d'épargne brute
24 %
épargne brute ÷ recettes de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement
926 € / hab.
130 M€ au total

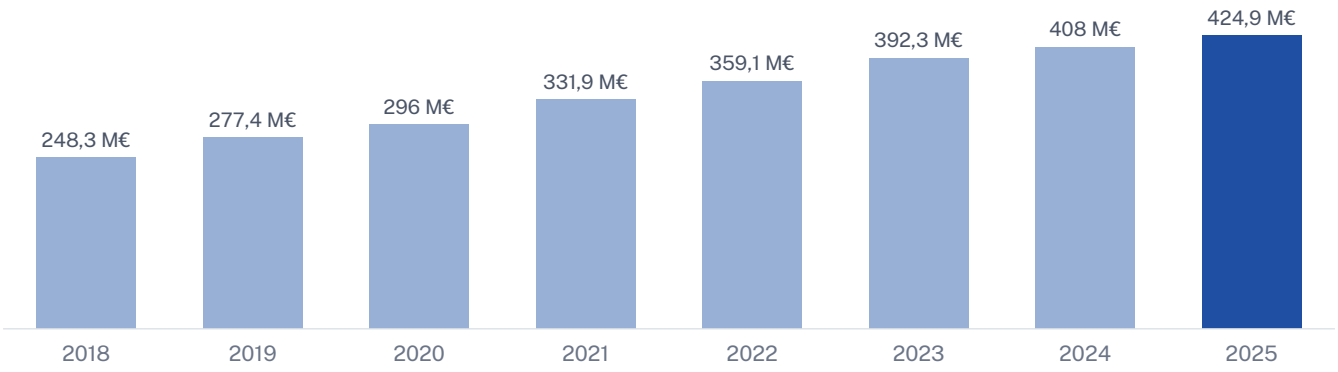
Les comptes de l'intercommunalité en clair

Comptes consolidés de l'exercice 2025 publiés par l'OFGL. Chaque montant par habitant est comparé aux 1 255 intercommunalités à fiscalité propre (dernier exercice publié de chacune). Une position haute ou basse n'est ni une bonne ni une mauvaise note : elle indique ce qui mérite d'être compris ou vérifié.

Question	Valeur	Comparaison
Combien la collectivité dépense-t-elle pour fonctionner ?	926 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Quelle part de ces dépenses va au personnel ?	24,1 %	224 € par habitant : un peu au-dessus de la moitié des intercommunalités.
Lui reste-t-il de l'argent en fin d'année ?	24 %	293 € par habitant : parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Est-elle endettée ?	3 029 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Investit-elle ?	423 €	parmi le quart des intercommunalités où ce chiffre est le plus haut.
Combien rapportent les impôts locaux ?	25 €	un peu en dessous de la moitié des intercommunalités.

Évolution depuis 2018

Encours de dette au 31 décembre



L'encours de dette est passé de 248,3 M€ en 2018 à 424,9 M€ en 2025 (+71,1 %).

Exercice	Encours de dette	Taux d'épargne brute	Capacité de désendettement	Dépenses d'équipement
2018	248,3 M€	12,5 %	17,5 ans	27,8 M€
2019	277,4 M€	18,3 %	12,6 ans	42,5 M€
2020	296 M€	18,2 %	13,7 ans	44,2 M€
2021	331,9 M€	23,2 %	10,6 ans	53,5 M€
2022	359,1 M€	25,2 %	9,7 ans	51,2 M€
2023	392,3 M€	24,9 %	9,9 ans	85,1 M€
2024	408 M€	22 %	11,5 ans	50,1 M€
2025	424,9 M€	24 %	10,3 ans	59,4 M€

Ce que l'État verse pour les investissements

Indicateur	CA Chartres Métropole
Subventions d'investissement de l'État accordées (2018-2025)	1,1 M€ pour 7 projets
Part du coût des projets payée par l'État	10,2 %
Aides de l'ADEME (conventions depuis 2021)	368 k€ pour 4 aides

Année	Dotation	Projet	Subvention
2025	DSIL	Relocalisation de l'office de tourisme a proximite esplanade de la cathedrale	500 000 €
2025	DSIL	Construction accueil de loisirs sans hebergement (alsh) a saint georges sur eure	200 000 €
2025	DPV	Extension du parc de videoprotection de la ville de Mainvilliers avec l'ajout de cameras et la modernisation d'une partie du parc existant	42 000 €
2024	DSIL	Etude potentiel geothermie	30 000 €

Sources : DGCL, projets financés par la DETR, la DSIL, la DPV et la DSID (data.gouv.fr, Licence Ouverte 2.0) ; ADEME, aides financières attribuées (data.ademe.fr, Licence Ouverte 2.0).

Sources

Comptes consolidés (budget principal et budgets annexes) publiés par l'Observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL), exercice 2025 et exercices précédents depuis 2018, sous Licence Ouverte 2.0. Quartiles et médianes calculés par l'Observatoire de ma commune sur les mêmes comptes. Formules et limites : https://observatoire.proofset.io/methode.html. Analyse automatisée de données publiques, sans valeur juridictionnelle ; aucune donnée nominative.